







Paris, le 17 juin 2020

#### Communiqué de presse commun

## Appel des associations de solidarité à l'Union Européenne

Réuni le 19 juin 2020, le Conseil européen doit aborder les propositions de la Commission relatives au budget européen 2021-2027 et au plan de relance.

Dans ce contexte, de nombreuses associations de solidarité partout en Europe lancent un appel aux institutions européennes et aux Chefs d'Etat et de Gouvernement pour répondre à la vague de précarité à laquelle elles font face et à l'accroissement considérable des besoins des personnes démunies.

Les associations demandent à l'Union européenne de prendre en compte l'extrême gravité de la situation actuelle en augmentant les moyens dédiés à l'aide alimentaire et matérielle et en faisant de la lutte contre la pauvreté une priorité absolue.

Les associations appellent les décideurs à répondre à cette alerte, alors que 87 millions d'européens vivent déjà sous le seuil de pauvreté.

## #EuropePlusSolidaire #SolidarityEurope

Le texte de l'appel est à consulter en pièce jointe de ce CP, et est diffusé sur nos réseaux sociaux et nos supports de communication

#### **Contacts presse**

**Fédération française des Banques Alimentaires** : Service Communication 01 49 08 04 84 / Attachée de presse <a href="mailto:emilie.tomasso@3com-medias.com">emilie.tomasso@3com-medias.com</a> / 06 28 62 68 14

Croix-Rouge française: Christèle Lambert-Côme 01 44 43 12 07/ 06 07 34 99 29 / christèle.lambert-come@croix-rouge.fr

Les Restaurants du Cœur: Service Communication 01 53 32 23 14 / 07 62 59 08 22 / Attachée de presse victoria.amigo@restosduceur.org

Secours populaire français: Karine Vauloup 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / karine.vauloup@secourspopulaire.fr

# APPEL DES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ À L'UNION EUROPÉENNE

POUR UN SOUTIEN D'URGENCE AUX PLUS DÉMUNIS

Aujourd'hui, l'Europe est confrontée à une vague de pauvreté sans précédent aggravée par l'épidémie de Covid-19. Partout en Europe, des millions de personnes ont vu leurs ressources fortement diminuer ou disparaître. Parmi elles, des familles monoparentales, des travailleurs pauvres, des personnes âgées, des étudiants, mais aussi des entrepreneurs, restaurateurs ou commerçants. Les enfants sont aussi les premières victimes de cette crise.

Ces dernières semaines, les associations de solidarité et leurs milliers de bénévoles et salariés ont été en première ligne pour mener à bien leurs actions de soutien dans une situation d'urgence. Dans ce contexte, ils ont dû faire face à des demandes d'aide en très forte augmentation et ont vu venir des personnes qui ne faisaient pas, jusqu'alors, appel à cette solidarité.

Les besoins, déjà considérables aujourd'hui, seront croissants dans les semaines et mois à venir car la crise économique et sociale s'annonce longue et pourrait conduire à des situations explosives. Des millions d'Européens pourraient ainsi basculer, sans doute durablement, dans la précarité et la pauvreté. Ils ne doivent pas être laissés sur le bord de la route.

Le 27 mai, la Commission européenne a présenté sa proposition de plan de relance et de budget européen 2021 – 2027.

Elle a notamment annoncé la **création d'un programme pour répondre à l'urgence (REACT)**, qui viendra abonder les moyens alloués à l'aide alimentaire et matérielle jusqu'en 2022, à travers le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD).

Il est plus que jamais indispensable de renforcer ce dernier et d'augmenter la part marginale allouée à l'aide alimentaire et matérielle au sein du budget européen présenté avant la crise.

Aujourd'hui, les associations appellent toutes les institutions européennes et les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE réunis en Conseil à prendre la mesure de l'extrême gravité de la situation actuelle et à inscrire la lutte contre la pauvreté comme priorité de l'Union européenne dans la durée en :

- Apportant un soutien financier massif et immédiat en réponse à cette vague de pauvreté dans le cadre des 55 milliards d'euros alloués au programme triennal REACT 2020-2022 du plan de relance,
- **Augmentant les moyens dédiés à la lutte contre la pauvreté et à l'aide alimentaire** dans le budget européen 2021-2027,
- Soutenant les associations de solidarité européennes dans leur combat contre la pauvreté.

Renforcer dès maintenant les moyens financiers dédiés à l'aide alimentaire et matérielle permettra d'éviter à des millions d'Européens vivant sous le seuil de pauvreté de connaître la faim.

## L'AIDE MATÉRIELLE ET ALIMENTAIRE FINANCÉE PAR L'UNION EUROPÉENNE

Depuis de nombreuses années, les associations de solidarité soutiennent partout en Europe des millions de personnes connaissant la pauvreté et l'exclusion sociale. Les actions qu'elles conduisent permettent de leur apporter les moyens de s'alimenter, souvent dans la durée.

Elles vont également au-delà de l'accompagnement alimentaire grâce à l'amélioration des conditions de vie et de la santé, le recours aux droits, l'accès au logement, à l'éducation, à la culture, aux vacances et aux loisirs et à la pratique sportive.

L'aide alimentaire aux plus démunis dispose quant à elle aujourd'hui d'un budget de 500 millions par an soit 0,37% du budget européen. En permettant d'assurer un soutien alimentaire et matériel à 13 millions d'Européens, ces fonds représentent un outil européen majeur et irremplaçable qui a démontré son efficacité dans cette période de crise. Intégrée au FSE+ à partir de 2021, ces crédits doivent être renforcés dans le cadre du budget européen 2021-2027.

## **RÉSEAUX EUROPÉENS**







#### **AUTRICHE**



#### **BELGIQUE**









#### **CROATIE**







#### **DANEMARK**



#### **FINLANDE**





### **FRANCE**











## <u>GRÈCE</u>



#### **HONGRIE**



#### **IRLANDE**





#### ITALIE



#### LETTONIE



#### LUXEMBOURG



#### **POLOGNE**





#### **SLOVAQUIE**

